

**ATELIER DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES
DÉCLARATION CONJOINTE DE L'OCDE ET DU PNUD
SUR LES CONCLUSIONS DE L'ATELIER**

3 novembre 2017

Paris - France

Des experts en fiscalité et d'autres parties prenantes issus de 28 pays et 6 organisations régionales et internationales se sont réunis à Paris le 3 novembre 2017 à l'occasion d'un atelier de consultation qui s'est tenu sous l'égide de l'Initiative Inspecteurs des impôts sans frontières (IISF). La rencontre a été organisée conjointement par l'OCDE et le PNUD. Les principales conclusions de l'atelier sont les suivantes.

Les débats entre les participants ont porté sur les réalisations à porter à l'actif de l'Initiative IISF et sur son impact, sur les difficultés rencontrées pour la fourniture de l'assistance dispensée dans le cadre de l'Initiative et sur les perspectives ouvertes par son déploiement, sur les formes d'érosion de la base d'imposition les plus répandues et les plus problématiques pour les pays en développement ainsi que sur la voie à suivre désormais pour atteindre l'objectif d'une centaine de déploiements d'experts d'ici à 2020. Les échanges ont été nourris par les apports des experts en vérification fiscale ayant déjà auparavant prêté main forte à des administrations fiscales de pays en développement et faisant actuellement l'objet de déploiements au titre de l'Initiative IISF.

Les délégués se sont félicités de l'accélération du rythme de la mise en œuvre des programmes, notamment des 27 programmes en cours couvrant l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes ainsi que des 7 programmes prévus au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Pérou, au Sri Lanka, au Swaziland, au Viet Nam et au Zimbabwe. Ils ont remercié de leur soutien leurs administrations fiscales partenaires (Allemagne, Espagne, France, Kenya, Pays-Bas et Royaume-Uni) qui acceptent de mettre des experts à la disposition des pays en développement dans le cadre de l'Initiative IISF. Des nouveaux projets Sud-Sud devraient voir le jour puisque le Nigéria et l'Afrique du Sud sont disposés à leur tour à détacher des experts. Les participants ont salué les résultats obtenus grâce aux programmes déjà engagés tant en termes de transferts de compétences que d'évolution des comportements des entreprises multinationales au regard du respect de la législation fiscale. Les vérifications conduites avec l'appui de l'Initiative IISF ont permis de générer à ce jour 328 millions USD de recettes supplémentaires.

L'Initiative IISF est désormais reconnue comme un outil de précision au service de la lutte contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) au moyen de vérifications d'entreprises multinationales. Elle matérialise une conception pragmatique, peu coûteuse et novatrice du renforcement des capacités fondée sur l'apprentissage par la pratique. Les participants se sont félicités de la collaboration instaurée avec d'autres pourvoyeurs d'assistance technique, comme le Forum sur l'administration fiscale en Afrique, afin de fédérer tous les efforts visant à renforcer les capacités des administrations fiscales des pays en développement.

Les parties prenantes ont salué le succès de la Plateforme en ligne de partage de connaissances destinée aux administrations fiscales, KSP (Knowledge Sharing Platform for Tax Administrations), qui a été créée par le Canada pour favoriser les échanges de savoir-faire, intensifier les interactions entre homologues et forger une communauté de pratiques.

Les experts en fiscalité ont souligné qu'il convient d'envisager les programmes IISF comme un investissement à moyen et long termes. Il faut du temps pour mener à bien des vérifications complexes et

toutes ne produisent pas un résultat immédiat en termes de recettes. Les participants ont évoqué la nécessité de mesurer plus globalement l'impact des programmes IISF en s'intéressant, au-delà des recettes recouvrées, aux transferts de compétences sur la durée, à l'amélioration du civisme fiscal spontané et au renforcement des institutions. Il a été admis que les programmes IISF offrent aux pays en développement la possibilité d'affiner encore la gestion des risques et de déployer un contrôle efficace, par la vérification, des activités commerciales transnationales à haut risque.

Les parties prenantes se sont réjouies de l'accroissement du nombre de spécialistes prêts à être déployés au titre de programmes IISF qui a été rendu possible notamment par la constitution, il y a peu, d'un vivier d'experts mobilisables.

Les spécialistes de la vérification fiscale ont échangé sur les réponses à apporter aux questions de responsabilité et de conflits d'intérêts et sur l'importance des adaptations techniques requises pour être en phase avec les toutes dernières normes et règles fiscales internationales. Ils ont insisté sur le fait que les experts déployés doivent acquérir d'excellentes qualités relationnelles et prendre conscience des dynamiques culturelles à l'œuvre dans les pays en développement.

La voie à suivre

Les participants se sont accordés sur le fait qu'au fur et à mesure de l'accélération de la mise en œuvre des programmes IISF, il faudra suivre les avancées, consigner les enseignements tirés de l'expérience, affiner les critères de mesure des résultats et faire en sorte que les éléments ainsi recueillis nourrissent les futurs programmes. Ils ont noté que le Réseau pour le renforcement des capacités du Forum sur l'administration fiscale souhaite apporter son concours à l'Initiative IISF.

Des remerciements ont été adressés aux principales administrations fiscales partenaires pour leurs contributions en nature, et aux donateurs, en particulier la Finlande, dont le concours a permis de financer l'établissement du vivier d'experts mobilisables, pour leurs contributions volontaires.

Les prochaines étapes à court terme sont les suivantes :

- Actualisation des outils, y compris des formulaires d'évaluation et des boîtes à outils ;
- Constitution d'une communauté de pratiques grâce à la Plateforme KSP destinée à faciliter l'échange d'expérience entre experts ;
- Concrétiser de nouveaux partenariats, notamment les engagements pris dans un cadre Sud-Sud par le Nigéria et l'Afrique du Sud ;
- Tenter de mettre en œuvre un programme de tutorat pour les spécialistes de la vérification fiscale ;
- Chercher comment compléter les programmes IISF par le déploiement de spécialistes sectoriels, notamment dans le secteur minier, des services financiers ou des télécommunications ;
- Rendre compte au Forum sur l'administration fiscale des conclusions de l'atelier de consultation des parties prenantes organisé sous l'égide de l'Initiative IISF ;
- Planifier la prochaine réunion du Comité directeur au premier ou au deuxième trimestre 2018 ;
- Rendre compte des conclusions de l'atelier dans le rapport annuel 2017/18 qui sera établi par le Secrétariat de l'Initiative IISF ;
- Pour promouvoir la coordination entre les pourvoyeurs d'assistance, le site web de l'Initiative IISF sera actualisé afin de faire apparaître où sont actuellement menées des activités au titre de l'Initiative.
- Un bulletin d'information sur l'Initiative IISF sera lancé en 2018.